

N°

PROGRAMME DE FORMATION WeSAV «Option CONTRATS COLLECTIFS »

Intitulé	WeSAV : Option Contrats Collectifs		
Objectifs pédagogiques	A l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de gérer ses contrats collectifs avec WeSAV à savoir : • Créer un contrat collectif dans WeSAV et le paramétrer • Gérer le planning et les retours d'intervention liés aux contrats collectifs • Pouvoir facturer et effectuer le suivi d'un contrat collectif		
Public	Stagiaire déjà utilisateur de WeSAV Assistants(es), direction, chargés d'affaires, responsable commercial		
Prérequis	Connaitre les bases du logiciel WeSAV - Notions de base en français (lecture, écriture et expression orale)- Avoir souscrit à l'option Contrats Collectifs de WeSAV		
Contacts	Elodie BRANDAO : 05 57 77 75 75 (#4) Virginie MEUBLAT : 05 57 77 75 75 (#4)	formation@infovab.com	
Accessibilité aux personnes handicapées	Si vous êtes porteur d'un handicap, merci de nous contacter avant l'inscription pour que nous puissions étudier les possibilités d'adaptation de la formation.		
Lieu du stage	☐ Dans vos locaux	☐ Dans notre centre de formation à Eysines	☐ En téléformation
Durée	... jour soit ... heures	... jour soit ... heures	... jour soit ... heures
Période	Session		
Coût € HT / jour	...€ x ...		
Modalités pédagogiques / Délai d'accès	Le stage peut être ouvert en intra ou interentreprises pour 1 stagiaire minimum et 5 stagiaires maximum dans un délai moyen de 2 semaines.		
Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement	• Moyens techniques : - Chez INFOVAB : salle de formation, un ordinateur par stagiaire, un accès internet, un écran de projection tactile et interactif - Sur site : 1 ordinateur pour 2 stagiaires maximum, un accès internet et si possible salle de formation avec vidéoprojecteur - A distance : lien de connexion à une réunion avec partage d'écran • Moyens pédagogiques : - Support de formation papier/électronique - Partage d'expérience et bonnes pratiques - Exercices : TP réalisés sur une base de données WESAV formation - Tour de table chaque fin de journée • Moyens d'encadrement : - La formation sera assurée par un de nos formateurs expert de la solution WESAV		
Modalités d'évaluation	• Évaluation des acquis de chacun des stagiaires par le formateur et bilan remis au client • Evaluation de la formation par une enquête de satisfaction auprès des participants • Feuille d'émargement • Un certificat de réalisation est remis à réception du règlement total de la formation • Toute formation donne accès à un support en ligne et à une télémaintenance dans le cadre du contrat de maintenance logicielle		

Contenu de la formation

Cursus de base

1. Création d'un Contrat Collectif

- Paramètres du contrat : Donneur d'Ordre (DO), Typologie, Dénomination, Durée
- Paramétrage des résidences : notion d'Unité de Gestion (UG), import d'un fichier Logements, Lien DO/UG/Résidence/Logement
- Paramétrage Facturation : définition des prestations, périodicité de facturation, critères de regroupement, échéancier
- Paramétrage Exploitation : définition des interventions par résidence, Lien Intervention/Logement, planification par résidence
- Gestion des Reconductions, Avenants et Révisions de prix
- Pour les « Marchés à Bon de Commande » : gestion du bordereau de prix (définition, import de fichier, révision de prix)

2. Planning et Compte rendu Interventions

- Planning : saisie des RDV (liaison contrat, référence Intervention, délai intervention)
- Edition Avis de Visite et supports pour les techniciens
- Saisie des retours d'intervention : temps, pièces (P2/3), absences

3. Gestion et Suivi des contrats

3.1/ Facturation :

Suivi de l'échéancier de facturation. Génération automatique des factures (sélection période, Client, Contrat, Unité de gestion)

3.2/ Suivi des contrats :

- Suivi détaillé des interventions par logement
- Suivi des interventions non faites
- Suivi d'activité par prestation, par résidence → Taux de pénétration
- Détail des remplacements P2/P3 par résidence (marchés à bon de commande)

Programme établi par INFOVAB, en vigueur au 18 mars 2026. Ce contenu de cours n'est pas contractuel et peut être modifié à tout moment sans préavis, en fonction de l'évolution du produit, dans la recherche d'une meilleure adaptation et du nombre de jours de formation.